



COMMUNE DE CORTAILLOD

RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

dossier d'examen préalable

1. règlement
2. plan communal d'affectation des zones
3. rapport justificatif selon l'article 47 OAT et annexes
 - *tableau de suivi "Du projet de territoire au PAL"*
 - *schéma des hauteurs prévues par le règlement*
 - *étude de trafic*
 - *étude de faisabilité environnementale*
 - *intégration des dangers naturels*
 - *rapport bruit*
4. plan directeur des mobilités actives
5. inventaire nature
6. programme d'équipement